

PROVENCE

BOUCHES-DU-RHÔNE

Accords exceptionnels dans le secteur de l'aéronautique

Les dirigeants de l'UIMM Alpes-Méditerranée, Thierry Chaumont, Serge Bornarel, et le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence, Jean-Luc Chauvin, présentaient lundi les principaux éléments des accords signés, le 28 mars 2017 à propos de la formation dans les métiers de l'aéronautique. À leurs côtés, se tenaient des représentants des syndicats FO, CFTC, CFDT et CFE-CGC. Pour Mohamed Massa, représentant de la CFDT il s'agit « d'accords historiques ». La CGT, non signataire, n'est pas de cet avis. « Comme d'habitude », grince Serge Bornarel. Ces accords, signés pour une durée de deux ans, permettent « d'accompagner les sous-traitants dans cette mutation technologique, à travers notamment la formation des salariés aux métiers du futur ». Le financement de ces mesures est totalement pris en charge par l'OFC AIM (Organisme paritaire collecteur agréé des industries de la métallurgie). Les dépenses comprennent les salaires, les frais de déplacement et les frais annexes. Ils s'élèvent à 1,5 million d'euros. Le président de l'UIMM Alpes-Méditerranée affirme que « ces mesures ont été prises à cause d'un contexte difficile ». Il ajoute qu'« actuellement, le secteur de l'aéronautique connaît un trou d'air ». Le président de la CCIMP déclare que « les acteurs projettent de ce trou d'air pour le transformer en urinoir ».

Des syndicats satisfaits

Les représentants des syndicats se félicitent des accords signés. Selon Jérôme Yvernault, représentant de la CFE-CGC, « la signature de ces accords prouve qu'un dialogue social est possible ». Gérard Cianarella, représentant FO Métaux, assure que « les syndicats se sont efforcés de défendre les intérêts des salariés sans oublier ceux de l'entreprise ». Pierrick Le Clanche, représentant de la CFTC, se réjouit du fait que « ces formations permettront de sécuriser les emplois ». Ces accords s'inscrivent dans une perspective de « la préparation et de la création des emplois de demain », assure Jean-Luc Chauvin.

Aziz Said Mohamed Cheik



Une partie des acteurs signataires des accords du 28 mars 2017 dans le secteur de l'aéronautique.

PHOTO FRANÇOISE PIERRICI